

Ariane Villemaire

Avocate

Ariane Villemaire pratique au sein du groupe Droit du travail et de l'emploi.

M^e Villemaire conseille les entreprises relevant de la juridiction autant provinciale que fédérale sur tous les aspects reliés au droit du travail, notamment :

- l'interprétation et l'application des lois et des conventions collectives
- les litiges en matière d'accréditation
- les relations de travail
- les délais-congés
- les droits de la personne
- les plaintes pour harcèlement psychologique
- les congédiements sans cause juste et suffisante
- les processus de médiation/conciliation

Elle travaille fréquemment dans des dossiers de litige devant des arbitres de griefs, le Tribunal administratif du travail et les tribunaux civils du Québec. Elle a été impliquée dans des dossiers d'injonction, de révision judiciaire, tant devant la Cour supérieure que devant la Cour fédérale, ainsi que dans des dossiers d'appel devant la Cour d'appel.

M^e Villemaire rédige et révise des contrats de travail et politiques d'entreprise. Enfin, elle offre des formations et conférence sur une variété de sujets comme les divers recours en matière de droit du travail, la gestion de l'absentéisme, l'utilisation des médias sociaux, l'obligation de loyauté et confidentialité des employés.

Publications



Avocate Montréal

Téléphone [514 877-2910](tel:514-877-2910)
Télécopieur 514 871-8977
avillemaire@lavery.ca

Secteurs de pratique

Travail et emploi

■ Réaffecter ou non un employé incompetent dans un autre poste : la controverse subsiste, Vigie-RT, Ordre des CRHA, 26 septembre 2018, en collaboration avec Me Jean-Sébastien Massol

■ La discrimination au travail : l'affaire de tous?, Le Droit de savoir, Lavery, février 2018

■ L'absence de retour au travail dans un avenir prévisible : une contrainte excessive pour l'employeur, Le Droit de savoir, Lavery, décembre 2017

■ Congédié pour avoir été reconnu coupable de proxénétisme, Le Droit de savoir, Lavery, décembre 2017

■ Comment la Cour supérieure du Québec interprétera-t-elle la législation sur les régimes de retraite de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec et du législateur fédéral?, Le Droit de savoir, Lavery, août 2017

Activités professionnelles et communautaires

■ Offre des conseils juridiques en matière de droit du travail *pro bono* à des organismes à but non lucratif

■ Bénévole, Clinique d'information juridique du Y des femmes de Montréal et au Centre Multi du Y des femmes de Montréal, automne 2016

Formation

■ Membre du Barreau du Québec depuis 2017

■ Certificat de deuxième cycle en gestion des ressources humaines, Université McGill, 2016

■ Formation professionnelle, École du Barreau, 2015

■ LL.B., Université de Montréal, 2015